

Réforme des lycées : à quelle sauce va-t-on être mangés ?

Depuis le mois de juin dernier, à l'invitation du ministre, des discussions ont commencé entre le ministère et les organisations syndicales en vue d'une réforme du lycée. Où en sommes-nous ?

LE CALENDRIER :

C'est un premier point de désaccord ...

En effet, le ministre souhaite mener cette réforme au pas de charge, jugez plutôt :

Mise en œuvre de la réforme en classe de Seconde dès septembre 2009.

Puis, elle toucherait la classe de Première en 2010 et la Terminale en 2011

Temps de discussion et de concertation donc très court : tout devrait être arrêté avant la fin de l'année 2008.

Au-delà des questions et des risques que pose cette nouvelle approche du lycée (risque d'éparpillement des savoirs avec le tout modulaire, par exemple), la question de l'éducation nationale, est un enjeu de société qui ne saurait se passer d'une discussion de fond avec les parents, les élèves et l'ensemble des personnels de l'éducation nationale.

LE PROJET DE REFORME :

Il ne s'agit pas d'une réformette de plus, c'est un profond bouleversement du lycée qui est projeté.

La nouvelle classe de seconde :

Elle serait découpée en **semestres** de 2 fois 18 semaines et les enseignements, organisés autour de trois grands blocs principaux, seraient répartis, selon les vœux du ministère, en modules de trois heures.

Ce qui donnerait environ 18 modules sur l'année : **11 modules d'enseignement généraux, 4 modules d'exploration et 3 modules d'approfondissement.**

Les enseignements généraux en 2de seraient : lettres, maths, LV1, LV2, EPS, HG.

Les enseignements d'exploration, eux, seraient construits à partir des parcours du cycle première-terminale avec entre autres : SES, ISI, SMS, IGC, LV3, arts, histoire des arts, sciences...

On constate donc la disparition des SVT et des sciences physiques du socle commun ...

La nouvelle architecture du lycée serait calculée sur une base de **27 h de cours/semaine soit au minimum 3 h hebdomadaires de moins qu'actuellement (pour les élèves avec un minimum d'options).**

Par ailleurs, aucune assurance qu'il y aura des possibilités de travail en groupes ni que le principe d'un différentiel entre l'horaire-élève et l'horaire-prof soit maintenu.

Le cycle terminal (Première et Terminale) :

Il s'agirait d'élaborer **4 grandes familles** de parcours dans une organisation entièrement modulaire :

- **humanités et arts**

- **sciences**

- **sciences de la société** : SES, droit (actuellement apanage série STG, pourrait être conçu de manière à pouvoir être suivi par des élèves d'autres profils), gestion.

- **technologies** (avec des sous parcours tels que médico-social, STI, hôtellerie...)

Toujours des enseignements généraux français, maths, LV 1 et 2 (5h pour les deux LV), EPS et philo (éventuellement dès la 1^{ère}) organisés de façon semestrielle.

La coloration serait définie par le choix des modules de spécialisation : **16 modules d'enseignements généraux et 16 de spécialisation sur 2 ans**. Au moins 9 modules dans une famille donnée pour définir « la coloration ».

L'offre de modules serait discutée dans l'établissement, mais aussi au niveau rectoral, en référence à une grille nationale...

L'autonomie des établissements serait donc accrue et on ne peut s'empêcher de penser qu'en plus d'être très différents d'un élève à l'autre, les parcours différeront d'un établissement à l'autre, remettant évidemment en cause le caractère national de l'éducation.

Et le Bac ?

Le fractionnement des enseignements en modules et semestres pose sérieusement la question de l'existence des épreuves terminales du bac. Nous pouvons craindre que cette organisation ne conduise tout droit à un bac obtenu par unités capitalisables.

Le service des enseignants

Cette nouvelle organisation des lycées conduirait à la casse du groupe classe mais pourrait également mettre à mal la définition hebdomadaire de nos services. Les tentatives ont été nombreuses dans le passé d'aller vers l'annualisation ...

Bien sûr tout est encore au conditionnel : pour l'instant, le ministère assure qu'aucun arbitrage ou choix définitif n'a été fait ...

Pourquoi alors ces "fuites", ces déclarations aux médias qui nous font penser tout le contraire ?

Dans ce contexte, le SNES met régulièrement en débat la question de sa participation à la poursuite des discussions.

Le calendrier pour le moins hâtif de Xavier Darcos laisse à penser qu'il est plus préoccupé de faire passer sa réforme que de la discuter, et l'on peut s'interroger sur la réalité de la volonté ministérielle de concertation avec les organisations représentant les personnels.

13 500 postes en moins à la rentrée prochaine dans l'Education, il faudra bien trouver où les supprimer et dans ce cadre là, la réforme des lycées tombe à pic !

Pour une autre école, un autre avenir :

Grève mardi 7 octobre

AG à 15h, maison des syndicats à AUXERRE

MANIFESTATION à 17h départ maison des syndicats

**Manifestation nationale à Paris
dimanche 19 octobre**